

REGLEMENT DE LA RANDO A CHRISTIAN 2024

1 - « LA RANDO A CHRISTIAN » est une randonnée cyclotouriste placée sous l'égide de l'UFOLEP, en partenariat avec la FFC et la FFCT. Il s'agit d'une randonnée sans classement et sans aucun esprit de compétition.

C'est une randonnée organisée à la mémoire de Christian WOITTEQUAND, Président du Vélo d'Olt de 2012 à 2019, tragiquement disparu à la suite d'un accident de la route le 15 août 2019.

C'est une randonnée comme Christian les aimait, empreinte de convivialité, moment de rencontre à travers la pratique cycliste qu'il aimait par-dessus tout.

2- Elle propose le samedi 27 avril 2 parcours de 60 et 80 km. Les 2 parcours passeront par « La Montée Christian Woittequand » créée sur la route qu'il empruntait après chaque sortie de vélo pour rejoindre son domicile.

3- Ces 2 parcours feront partie du Challenge Cyclotouriste Ufolep 12.

4- Cette manifestation est organisée par le VELO D'OLT de ST GENIEZ D'OLT, avec le concours des municipalités de St Geniez d'Olt et d'Aubrac et des communes traversées, dans le département de l'Aveyron.

5 - Cette épreuve est ouverte à tous. Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale. Les randonnées sont ouvertes aux tandems et aux VAE homologués.

6 - Le **départ** aura lieu à St Geniez à l'Espace Culturel, Avenue d'Espalion, à **partir de 13h30**.

7 - Les inscriptions seront prises sur place le samedi 27/04 à partir de 12h30 et jusqu'à 13h15 à l'Espace Culturel, Avenue d'Espalion.

8 - **Chaque concurrent non licencié** doit être obligatoirement titulaire d'une assurance individuelle couvrant ce genre d'épreuve.

Les routes n'étant pas fermées, les concurrents sont tenus de **respecter le CODE DE LA ROUTE**.

10 - Le port d'un **casque à coque rigide** est obligatoire.

11 - Par sa participation à la Rando à Christian, chaque participant autorise expressément l'organisateur à fixer et reproduire, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom et image, sur tout support existant ou à venir (plaquette, journaux...).

12 - **La signature du bulletin d'engagement** implique que le concurrent aura pris connaissance du présent règlement et en aura accepté toutes les clauses. Tout bulletin incomplet ne sera pas enregistré. Engagement ferme et définitif : pas de remboursement.

13- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en cas de nécessité.

Toutes les infos sur la Rando à Christian sur www.velodolt.fr et sur la page Facebook du Vélo d'Olt www.facebook.com/LeVebDOlt/